

REMISE DU PRIX DIDEROT INNOVATION

En présence de

Vincent Berger, président de l'Université Paris Diderot

et de

Liliane Flabbée, déléguée régionale du CNRS, délégation Paris B

jeudi 26 novembre 2009 à 18h30

Université Paris Diderot, hall du bâtiment Buffon

CONTACT PRESSE

Service de la communication

Nicole Raoul

01 57 27 83 39

nicole.raoul@univ-paris-diderot.fr

CONTACT PRIX DIDEROT INNOVATION

Service Diderot valorisation

Laurence Le Texier

01 57 27 55 46

laurence.letexier@univ-paris-diderot.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vincent Berger, président de l'Université Paris Diderot et Liliane Flabbée, déléguée régionale du CNRS, délégation Paris B, ont remis, le jeudi 26 novembre 2009, le Prix Diderot Innovation.

Le Prix Diderot Innovation a été créé par l'Université Paris Diderot en 2006 ; il est organisé, depuis 2007, en partenariat avec le CNRS. Ce prix vise à promouvoir les innovations scientifiques de grande qualité, susceptibles d'un transfert de technologie ou de savoir-faire vers le secteur socio-économique. L'Université Paris Diderot et le CNRS souhaitent, à travers ce prix, contribuer à l'avancement et à la visibilité de projets à fort potentiel de valorisation issus de leurs équipes de recherche. Il est organisé selon un rythme bisannuel de façon à permettre la maturation des projets.

Le prix Diderot Innovation 2009 a été remis à 5 projets - lauréats :

- Monsieur Didier Letourneur, **pour son projet Matrices 3D pour la culture et la thérapie cellulaire (prix attribué de 30 000 euros)**
- Madame Rose-Ann Padua, **pour son projet Validation pré-clinique de la vaccination antileucémique dans les syndromes myélodysplasiques et la leucémie myéloïde chronique (prix attribué de 30 000 euros)**
- Madame Christine Zanin et Monsieur Nicolas Lambert **pour leur projet Aire, Atlas interactif des régions européennes (prix attribué 25 000 euros)**
- Monsieur Emmanuel Fort, **pour son projet Smartview, imagerie de fluorescence supercritique (prix attribué de 25 000 euros)**
- Monsieur Hervé Tricoire, **pour son projet Inhibition de la réplication de l'ADN pour le traitement des pathologies neurodégénératives (prix attribué de 20 000 euros)**

LAUREATS DU PRIX DIDEROT INNOVATION

Monsieur Didier Letourneur,

Matrices 3D pour la culture et la thérapie cellulaire

Des matrices 3D poreuses ont été développées et brevetées. Ces matrices sont constituées par deux polysaccharides naturels, biocompatibles et biodégradables et préparées en l'absence de solvant organique. Les structures 3D poreuses peuvent être produites sous différentes formes et ainsi trouver des applications *in vivo* dans le transfert cellulaire pour l'infarctus, mais également pour la peau ou l'os. La conception des matrices permet également de réaliser des cultures cellulaires en 3D, ce qui permet leur utilisation pour des études pharmaco-toxicologiques.

Madame Rose-Ann Padua,

Validation pré-clinique de la vaccination antileucémique dans les syndromes myélodysplasiques et la leucémie myéloïde chronique

La Leucémie myéloïde chronique et les syndromes myélodysplasiques représentent des maladies d'évolution chronique dont la guérison ne peut être obtenue avec les thérapeutiques actuelles. Nous avons validé *in vivo* le concept de vaccination antileucémique par une construction plasmidique. Les modèles murin nous permettront d'évaluer les conditions optimales pour la vaccination des patients en testant différents schémas de dose et rythme, ainsi que différentes conditions d'association avec les thérapeutiques existantes. Les informations collectées permettront d'éviter des stratégies dont le risque d'échec est élevé, et ainsi d'optimiser *a priori* le schéma vaccinal des patients.

Madame Christine Zanin et Monsieur Nicolas Lambert,

AIRE, Atlas interactif des régions européennes

Aire est un outil performant de cartographie dynamique et interactive à l'échelle des régions européennes. L'objectif de cet outil est de proposer des cartes simples et variées réalisées à partir de multiples méthodes de représentations et d'analyse spatiale, afin de donner à voir

un phénomène selon différentes configurations. La richesse et la subtilité des messages apportés par la confrontation des images sont indéniables : il ne peut exister une seule et unique représentation objective, chacune des 33 représentations cartographiques du même phénomène proposés livre une nouvelle information. <http://aire.ums-riate.fr>

Monsieur Emmanuel Fort,

Smartview, imagerie de fluorescence supercritique

Ce projet porte sur un système innovant d'imagerie biomédicale ultrasensible. Cette technique permet de visualiser en temps réel les processus membranaires ou d'adhésion cellulaire. Les domaines d'applications sont nombreux, en particulier pour en recherche et développement dans le domaine biomédical. Cette imagerie est basée sur une technique originale permettant, à l'aide d'un masque de sélectionner, à la collection, le signal provenant uniquement de la zone d'intérêt. Cette technique peut être facilement implémentée sur tous types de microscopes optiques commerciaux.

Monsieur Hervé Tricoire,

Inhibition de la réplication de l'ADN pour le traitement des pathologies neurodégénératives

Ce projet vise à identifier des molécules candidates pour le traitement de maladies neurodégénératives actuellement incurables. Il s'appuie sur la découverte que l'inhibition de la réplication de l'ADN dans des modèles animaux de maladies humaines (ataxies spinocérébelleuses) permet de supprimer les symptômes associés à ces pathologies. Les développements supplémentaires pour valider cette nouvelle voie thérapeutique seront menés par des approches génétiques et pharmacologiques, en collaboration avec les membres du réseau européen EUROSCA.

LE COMITE DE SELECTION

Ce comité était composé :

- du vice-président du conseil scientifique de l'université, **Richard Laganier**
- de la directrice de Diderot Valorisation, **Laurence Le Texier**
- du responsable du service Partenariat et valorisation du CNRS - Paris B, **Ludovic Hamon**
- de personnalités extérieures choisies comme experts selon la nature des dossiers.

Des experts ont évalué les dossiers, chacun dans leur spécialité, préalablement à la réunion du comité de sélection. Celui-ci a débattu de l'ensemble des dossiers, par thématiques, afin de désigner les lauréats.